

Image not found or type unknown



Consommation d'eau excessive

Par **carta bruno**, le **10/09/2009** à **12:19**

Bonjour

Ma consommation d'eau est passée de 50 à 520m³ en 6 mois, après contrôles effectués par mois même et la ste des eaux, il n'y a pas de fuites après compteur, l'agence qui me loue la maison de veut rien savoir au niveau du contrôle de la canalisation après compteur qui chemine sur des terrains voisins, je suis peut être victime de piratage mais je ne sais pas comment le prouver. Pouvez vous m'aider sur les procédures que je doit engager.